

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

# Collano BM 866

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale:

Collano BM 866

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

▼ Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange:

Colle pour joints

Réserve aux utilisateurs professionnels.

▼ Utilisations déconseillées :

Aucune connue.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

▼ Nom et adresse de l'entreprise:

**Collano AG**

Neulandstrasse 1

CH-6203 Sempach Station

+41 41 469 92 75

[www.collano.com](http://www.collano.com)

Courriel:

[sdb@collano.com](mailto:sdb@collano.com)

Révision:

11.11.2024

Version de la fiche de données de sécurité:

2.0

Date de la précédente édition:

06.05.2022 (1.0)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+41 41 469 92 75 (Mo - Do 8:00 - 12:00 / 13:00 - 17:00 MEZ/CET)

(Fr 8:00 - 12:00 / 13:00 - 16:00 MEZ/CET)

(+41 44 251 51 51 Tox Center)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé selon le Règlement (CE) n° 1272/2008.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

▼ Pictogramme(s) de danger:

Sans objet.

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

▼ Mention d'avertissement:

Sans objet.

▼ Mention(s) de danger:

Sans objet.

Conseil(s) de prudence:

Générales:

-

Précautions:

-

Intervention:

-

Stockage:

-

Élimination:

-

▼ Contient:

triméthoxyvinylsilane

N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine

N-[3-(diméthoxyméthylsilyl)propyl]éthylènediamine

▼ Autre étiquetage:

EUH208, Contient N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine, N-[3-(diméthoxyméthylsilyl)propyl]éthylènediamine, triméthoxyvinylsilane. Peut produire une réaction allergique.

EUH210, Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

## 2.3. Autres dangers

▼ Autre:

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme étant un perturbateur endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2023/707 de la Commission.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. ▼ Substances

Sans objet. Ce produit est un mélange.

### 3.2. ▼ Mélanges

Produit/composant	Identifiants	% w/w	Classification	Note
triméthoxyvinylsilane	N° CAS : 2768-02-7 N° CE: 220-449-8 REACH: 01-2119513215-52-XXXX N° index : 014-049-00-0	<2.5%	Flam. Liq. 3, H226 Skin Sens. 1B, H317 Acute Tox. 4, H332	
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine	N° CAS : 1760-24-3 N° CE: 217-164-6 REACH: 01-2119970215-39-XXXX N° index :	<1%	Skin Sens. 1, H317 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H332	
N-[3-(diméthoxyméthylsilyl)propyl]éthylènediamine	N° CAS : 3069-29-2	<0.5%	Acute Tox. 4, H302	

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

(diméthoxyméthylsilyl)propyl]	N° CE: 221-336-6	Skin Irrit. 2, H315
éthylènediamine	REACH: n.a.	Skin Sens. 1A, H317
	N° index :	Eye Dam. 1, H318

Le texte intégral des phrases H se trouve dans la rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées dans la rubrique 8, à condition d'être disponibles

#### ▼ Autres informations

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des mesures de premiers secours

###### Généralités:

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité.

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

###### Inhalation:

En cas de difficultés respiratoires ou d'irritation des voies respiratoires : Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

###### ▼ Contact cutané:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à eau savonneuse.

Retirez les vêtements et chaussures contaminés. Lavez soigneusement avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec le produit. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

###### ▼ Contact visuel:

En cas de contact avec les yeux: Rincez aussitôt avec de l'eau (20-30 °C) pendant 5 minutes. Retirez les éventuelles lentilles de contact de la victime . Demandez l'assistance d'un médecin.

###### ▼ Ingestion:

Si la personne est consciente, rincez-lui la bouche avec de l'eau et restez avec elle. Ne donnez jamais rien à boire à la personne. En cas de malaise : contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit. Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que les vomissures ne reviennent pas dans la bouche et la gorge.

###### ▼ Brûlure:

Sans objet.

##### 4.2. ▼ Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effet sensibilisants : Le produit contient des substances qui peuvent causer des réactions allergiques au contact de la peau. La réaction allergique survient typiquement 12 à 72 heures après l'exposition à l'allergène et a lieu lorsque l'allergène pénètre dans la peau et réagit avec les protéines. Les système immunitaire du corps considère les protéines chimiques comme des éléments étrangers et tente de les éliminer.

##### 4.3. ▼ Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

#### Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le feu va dégager une épaisse fumée. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

##### 5.3. ▼Conseils aux pompiers

Pas d'exigences particulières.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'exigences particulières.

##### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc.

Tenir les personnes non autorisées éloignées du déversement.

##### 6.3. ▼Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenez et collectez les déversements avec un matériau absorbant non combustible, par exemple du sable, de la terre, de la vermiculite ou de la terre de diatomées, et placez-les dans un récipient pour les éliminer conformément aux réglementations locales.

Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Evitez les solvants.

##### 6.4. ▼Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 "Considérations relatives à l'élimination" sur la manipulation des déchets.

Voir la rubrique 8 "Contrôles de l'exposition/protection individuelle" pour les mesures de protection.

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

##### 7.1. ▼Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Voir la rubrique 8 «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

##### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

Les compatibilités en matière de conditionnement:

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original.

Conditions de stockage:

Sec, frais et bien ventilé

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

Gardez le récipient hermétiquement fermé.

Matières incompatibles:

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

#### 7.3. ▼ Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Le produit ne contient aucune substance énumérée dans la liste suisse des substances avec une limite d'exposition en milieu de travail.

##### ▼ DNEL

Aucune information disponible.

##### ▼ PNEC

Aucune information disponible.

#### 8.2. ▼ Contrôles de l'exposition

Appliquer un contrôle général pour éviter une exposition inutile.

Précautions générales:

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Scénarios d'exposition:

Aucun scénario d'exposition n'est mis en œuvre pour ce produit.

Limite d'exposition:

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

Mesures techniques:

Suivez les précautions habituelles quand vous utilisez le produit. Évitez de respirer les vapeurs.

##### ▼ Mesures d'hygiène:

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Porter une attention particulière aux mains, aux avant-bras et au visage.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement:

Pas d'exigences particulières.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle

##### ▼ Généralités:

Utilisez exclusivement des équipements de protection comportant la marque CE.

Équipements respiratoires:

Type	Classe	Couleur	Normes
Aucune protection respiratoire n'est requise en cas de ventilation adaptée	-	-	-

Protection de la peau:

Recommandé	Type/Catégorie	Normes
Pas d'exigences particulières	-	-

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

**Protection des mains:**

Matériel	Épaisseur minimum (mm)	Délai de rupture (min.)	Normes
Impermeable gloves. The selection of a suitable glove depends not only on the material, but also on other quality features and varies from manufacturer to manufacturer.			

**Protection des yeux:**

Type	Normes
Porter des lunettes de sécurité avec protections latérales.	EN166



**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Etat physique:**

Pâte

**Couleur:**

Blanc

**Odeur / Seuil olfactif (ppm):**

**Caractéristique**

▼ pH:

Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

**Densité (g/cm<sup>3</sup>):**

~1.54 (20 °C)

▼ Viscosité cinématique:

>21 mm<sup>2</sup>/s

▼ Caractéristiques des particules:

Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

**Changement d'état**

▼ Point de fusion/point de congélation (°C):

Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

▼ Le point/l'intervalle de ramollissement (°C):

Aucune information disponible.

▼ Point d'ébullition (°C):

Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

▼ Pression de vapeur:

Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

▼ Densité de vapeur relative :

Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

▼ Température de décomposition (°C):

Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

▼ Point d'éclair (°C):

>60

▼ Inflammabilité (°C):

Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

▼ Température d'auto-inflammation (°C):

Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

▼ Limite d'explosivité (% v/v):

Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

Solubilité

▼ Solubilité dans l'eau:

Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

▼ n-octanol/coefficient d'eau (LogKow):

Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

▼ Solubilité dans la graisse (g/L):

Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

9.2. Autres informations

▼ D'autres paramètres physiques et chimiques:

Aucune information disponible.

▼ Capacités oxydantes:

Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. ▼ Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7 (Manipulation et stockage).

10.3. ▼ Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connue.

10.4. ▼ Conditions à éviter

Aucune connue.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

10.6. ▼ Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne doit être produit

De faibles quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et libérées lors du durcissement.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

### ▼ Toxicité aiguë

Produit/composant	triméthoxyvinylsilane
Méthode d'essai :	OCDE 403
Espèce :	Rat, mâle/femelle
Voie d'exposition :	Inhalation
Test :	CL50 (4 heures)
Valeur :	16.8 mg/L
Autres informations :	Dampf

Produit/composant	Collano BM 866
Voie d'exposition :	Oral
Test :	ATE
Valeur :	21947.90 mg/kg

Produit/composant	Collano BM 866
Voie d'exposition :	Cutanée
Test :	ATE
Valeur :	>2000 mg/kg

Produit/composant	Collano BM 866
Voie d'exposition :	Inhalation
Test :	ATE
Valeur :	>20000 ppm
Autres informations :	Gas

Produit/composant	Collano BM 866
Voie d'exposition :	Inhalation
Test :	ATE
Valeur :	>5 mg/L
Autres informations :	Staub/Nebel

Produit/composant	Collano BM 866
Voie d'exposition :	Inhalation
Test :	ATE
Valeur :	471.542 mg/L
Autres informations :	Dampf

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### ▼ Sensibilisation cutanée

Produit/composant	Collano BM 866
Méthode d'essai :	OCDE 406
Espèce :	Cochon d'Inde

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

Valeur : Aucun effet nocif observé (pas sensibilisant)

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2. Informations sur les autres dangers**

▼ **Effets sur le long terme**

Aucune connue.

▼ **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme ayant des propriétés qui provoquent des troubles hormonaux vis-à-vis de la santé.

▼ **Autres informations**

Aucune connue.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. ▼ Toxicité**

Aucune information disponible.

**12.2. ▼ Persistance et dégradabilité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**12.3. ▼ Potentiel de bioaccumulation**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**12.4. ▼ Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**12.5. ▼ Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

**12.6. ▼ Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce mélange/produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien

**12.7. ▼ Autres effets néfastes**

Aucune connue.

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

##### 13.1. ▼ Méthodes de traitement des déchets

Le produit n'est pas concerné par la réglementation sur les déchets dangereux.

Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relative aux déchets.

▼ Code CED:

Sans objet.

##### Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	14.1 14.2 ONU Désignation officielle de transport	14.3 Classe(s) de danger pour le transport	14.4 PG*	14.5. Env**	Autres informations :
ADR	- -	-	-	-	-
IMDG	- -	-	-	-	-
IATA	- -	-	-	-	-

\* Groupe d'emballage

\*\* Dangers pour l'environnement

##### Autre

Marchandises non dangereuses conformément à ADR, IATA et IMDG.

##### 14.6. ▼ Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet.

##### 14.7. ▼ Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune information disponible.

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

##### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation:

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Demandes de formation spécifique:

Pas d'exigences particulières.

▼ Protection contre les accidents majeurs - Categories / Substances dangereuses désignées:

Sans objet.

▼ REACH, Annexe XVII:

triméthoxyvinylsilane est soumis aux restrictions REACH (N° entrée 40).

▼:

Catégorie de danger pour les eaux (WGK): WGK 1

▼ Autre:

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

Sans objet.

▼ Sources:

- RS 814.610 Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) du 22 juin 2005 (Etat le 1er janvier 2020)
- RS 814.610.1 Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets du 18 octobre 2005 (Etat le 1er janvier 2018)
- RS 813.11 Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (Ordonnance sur les produits chimiques, OChim) du 5 juin 2015 (Etat le 1er avril 2020)

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

- H226, Liquide et vapeurs inflammables.
- H302, Nocif en cas d'ingestion.
- H315, Provoque une irritation cutanée.
- H317, Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318, Provoque de graves lésions des yeux.
- H332, Nocif par inhalation.

▼ Abréviations et acronymes

- ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure
- ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
- CAS = Chemical Abstracts Service
- CE = Conformité Européenne
- CVI = Conteneurs en Vrac Intermédiaires
- CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
- COV = Composés Organiques Volatils
- CPSE = Concentration Prédite Sans Effet
- CSA = Evaluation de la Sécurité Chimique
- CSR = Rapport sur la Sécurité Chimique
- DMEL = Dose dérivée avec effet minimum
- DNEL = Dose dérivée sans effet
- ds = les déchets spéciaux
- EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
- ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
- EuPCS = Système européen de catégorisation des produits
- FBC = Facteur de Bioconcentration
- Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
- IARC = Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)
- IATA = Association Internationale du Transport Aérien
- code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
- LogKoe = Coefficient de partage octanol/eau
- MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
- NU = Nations Unies

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

---

OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques

PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

PRP = Le potentiel de réchauffement planétaire

REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques  
[Règlement (CE) N° 1907/2006]

RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

sc = les autres déchets soumis à contrôle

scd = autres déchets soumis à contrôle qui nécessitent un document de suivi

SCL = Limite de concentration spécifique (LCS).

SE = Scenario d'Exposition

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

SVHC = Substances extrêmement préoccupantes

TDAA = Température de décomposition auto-accélérée

vPvB = Très Persistant et très Bioaccumulable

TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée

TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique

TWA = Moyenne pondérée dans le temps

UVBC = Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

▼ Autre

Sans objet.

Validé par

cob

Autre

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle.

Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Pays-langue : CH-fr